

Batailles d'idées dans l'espace européen : la lutte contre le chômage et le combat pour le nommer

Amparo SERRANO PASCUAL *

1. Gouvernance à plusieurs niveaux et gouvernement des volontés

Tout au long de la décennie écoulée, les institutions européennes ont participé à la production symbolique d'un ordre politique, en occupant un espace de référence important dans le secteur du travail et des politiques sociales¹. Leur capacité à « désigner » (Bourdieu, 1985) et à nommer l'ordre des représentations du travail et, ce faisant, les solutions adaptées aux ruptures de cet ordre, a doté ces institutions d'une importante autorité sur le plan politique.

La régulation européenne dans le domaine du social et de l'emploi s'appuie de plus en plus sur l'exercice de pressions endogènes (persuasion, endoctrinement, diffusion de paradigmes de conception et formulation de la question sociale) au lieu de l'imposition de contraintes exogènes (législations, sanctions économiques). Ce mode de régulation offre un pouvoir considérable en termes de diffusion d'une *doxa* développée à partir de certains concepts (flexisécurité, employabilité, activation, perspective intégrale des sexes, vieillissement actif, etc.) qui se sont transformés en repères du discours politique (et, dans de nombreux cas, scientifique) national. Bien que ces concepts semblent connaître une redéfinition et une remise en

* Chercheure et enseignante à l'Université Complutense de Madrid, Faculté des Sciences sociales.
1. Cet article s'appuie sur des discussions publiées par l'auteure dans des ouvrages précédents et a été produit dans le cadre de projets menés par la suite, « Qualitative evaluation of activation policies: the limits of the active and the passive » (projet du ministère espagnol de l'Education et des Sciences, SEJ2007-64604) et « Protection and Flexicurity, The modernisation of the public employment services » (FIPROS 2008/35, projet du ministère du Travail et de l'Immigration).
Traduit de l'original espagnol.

cause constantes, au fur et à mesure qu'ils se placent au centre des controverses soulevées par une bataille d'idées au sein de l'espace européen, leur état de diffusion permanente et de répétition incantatoire les réduit à un processus de réification dont le niveau de consolidation est suffisant pour s'établir comme de nouvelles références normatives et fixer des cadres interprétatifs alternatifs.

L'efficacité symbolique du langage diffusé par les institutions européennes émane en partie du fait qu'il fait autoréférence à l'expertocratie et au monde scientifique comme instances productrices d'idées et de projets politiques exclusivement techniques et, de ce fait, apparemment politiquement et moralement neutres. Cette légitimité est également renforcée par un ensemble d'habitudes en matière de procédure (comparaison avec les références du secteur – *benchmarking* –, échange de bonnes pratiques, préparation des programmes nationaux de réforme, mise en perspective et comptabilisation des « rendements sociaux » par le biais de graphiques et de tableaux comparatifs, etc.) qui institutionnalisent des rituels collectifs de nominalisation.

Le forum européen s'est transformé en espace de lutte des mots dont le but est d'obtenir du bénéfice symbolique. Les batailles politiques seraient donc des luttes de représentations et de classifications s'opposant afin de nommer les problèmes, des batailles pour la connaissance et la reconnaissance (Bourdieu, 1985). Ces batailles d'idées, auxquelles participent de nombreux acteurs et de multiples voix (bureaucrates nationaux et européens, féminocrates, expertocrates, lobbycrates, etc.), n'ont pas lieu dans un espace politique neutre. L'hégémonie de certaines voix et de certains concepts résulte d'un équilibre fragile des forces asymétriques intervenant entre ces acteurs.

La diffusion de ces notions n'est pas seulement (ou pas tant) destinée à combattre le chômage qu'à produire une manière de le désigner, en contribuant ainsi au développement d'une biopolitique de production d'identités dans le cadre du travail. Dans ce sens, ces notions contribuent au renforcement des rituels sociaux permettant de légitimer un ordre économique. Ces politiques d'emploi sont néanmoins indissociables du modèle productif et de l'ordre idéologique qu'elles contribuent à légitimer.

Dans ce cadre d'analyse, on peut comprendre l'importance que revêt la réalisation d'une méta-analyse des propositions de ces institutions. L'une des caractéristiques communes à nombre des concepts et notions diffusés par les institutions européennes est l'emphase mise sur le gouvernement des volontés, qui s'accorde avec une tendance idéologique, présente dans plusieurs cadres sociaux, à faire de la dépendance ¹ une pathologie morale.

1. En adoptant ce mode d'évaluation, on condamne la dépendance (ou plutôt, l'interdépendance) découlant de l'appartenance à des collectivités comme l'État ou la société, tandis que l'on met en exergue et, de ce fait, que l'on rend invisible, la dépendance menant à la vulnérabilité induite par le marché (qui est donc comprise comme une « indépendance »).

Des notions, comme celle toute récente de flexisécurité, constituent un exemple de cette posture idéologique.

Cette notion de flexisécurité qui incite à supposer la conciliation de ce qui était autrefois irréconciliable (authentiquement paradoxal) se trouve au cœur des débats politiques et scientifiques récents traitant des nouveaux modes de régulation du travail. Malgré son ambiguïté (et son possible antagonisme) conceptuelle, elle est à l'origine d'un important débat concernant la nécessité de transformer le mode de gestion du travail, qui renvoie finalement au devoir moral du travailleur de participer à l'autorégulation de sa propre vie.

Dans cette notion mixte, la sécurité en vient à être comprise comme une auto-assurance (ou représentation), produite dans le cadre du récit proposant le paradigme d'activation et introduisant un taux d'employabilité personnelle. Ce glissement sémantique de la notion de sécurité est emblématique de la tendance contemporaine à faire de la lutte contre la dépendance, l'accent sur l'autonomie et la promotion de la responsabilité individuelle, les piliers fondamentaux de la nouvelle culture du travail. Dans le cadre d'une conception de la dépendance considérée comme une pathologie de la volonté et transformée en problème public, des techniques rassurantes, destinées à prévenir cette dépendance par le biais de la promotion du gouvernement de soi-même, sont adoptées, en mettant ainsi l'accent sur les fonctions thérapeutiques de l'Etat social (renforcer l'estime de soi, faciliter l'auto-analyse, donner les moyens de réaliser ses capacités).

Dans le concept de flexisécurité, la racine ou le lexème est défini par la notion de flexibilité. Le lexème d'un mot est celui qui ne change pas, qui reste invariable, qui transmet l'essence du concept. (Sé)« curité » est le morphème, ou la partie du mot qui donne une teinte à sa racine. Dans ce sens, la notion de flexisécurité rend naturelle la nécessité d'une organisation flexible des modes de vie et analyse les attitudes du travailleur qui ne lui sont pas apparentées, les démonstrations d'autonomie (comme qualité d'une personnalité qu'il faut se forger) se concevant comme la conséquence d'un travail réussi sur soi. Ce cadre d'individualisation omet l'importance de l'interdépendance en tant que condition d'émancipation. Comme l'a souligné Durkheim (1967), le développement des sociétés industrielles et de la division du travail suscite un curieux paradoxe selon lequel plus les sujets sont autonomes, plus ils sont interdépendants. La reconnaissance de l'interdépendance est la condition inhérente à la véritable autonomie personnelle (Dean, 2004). L'autonomie comprise dans la notion de flexisécurité renvoie cependant à un cadre cognitif différent de cette autonomie basée sur l'interdépendance qui peut se traduire en accentuation de la vulnérabilité plus qu'en renforcement de la représentation individuelle.

L'extension de ces prémisses idéologiques peut contribuer à la précarisation des conditions de vie de leurs sujets, dans un contexte de travail comme l'actuel, dans lequel l'indétermination, l'énorme charge pesant sur le sujet qui doit trouver des réponses à des situations incertaines et ouvertes, et la colonisation intrusive de la vie de la personne par le travail peuvent transformer le travailleur itinérant en ingénieur fragilisé de sa propre vie, ce qui contribue également à le désarmer au niveau politique et conceptuel.

Considérant cette situation de fragilisation du sujet, la diffusion de concepts présentés comme habilitant, comme la notion de flexisécurité, destinée à encourager des attitudes actives dans la production de soi, a d'importantes conséquences en termes de dépolitisation. La subjectivité se transforme progressivement en question collective faisant l'objet de l'intervention des pouvoirs publics dans leur croisade contre la dépendance. La diffusion de cadres d'interprétation axés sur la lutte contre la dépendance incite à réfléchir sur la subjectivité en termes de morale et de psychologie clinique (Ehrenberg, 1995). Cette politisation de la subjectivité survient de pair avec la dépolitisation de la vulnérabilité.

Ce travail a pour objet de résumer quelques travaux antérieurs destinés à réaliser une méta-analyse de certaines notions diffusées par les institutions européennes et à analyser le mode de régulation particulier de la question sociale menée à bien par ces institutions. La diffusion de cadres d'interprétation intervenant dans le gouvernement des volontés, tel celui qui introduit la notion de flexisécurité, contribue à un processus parallèle de dépolitisation du travail et de politisation de la subjectivité, réclamé par les nouvelles conditions de travail, processus pouvant participer à la vulnérabilisation du travailleur. Dans une première partie, nous exposerons brièvement certaines des caractéristiques qui définissent le nouveau modèle de gouvernance de la question sociale proposé par les institutions européennes (chap. 2). Dans une seconde partie, nous développerons brièvement une réflexion concernant les normes sociales et les prises en charge morales contenues dans les notions diffusées par les institutions européennes comme celles d'activation et de flexisécurité, telles qu'elles sont construites dans leurs discours, et leur contribution à une politique de socialisation et de production de sujets et d'identités sociales et liées au travail (chap. 3 et 4). Pour finir, dans un paragraphe de conclusion, nous évoquerons les implications politiques de l'extension de ce type de concepts et leur contribution à la précarisation du travail (chap. 5).

2. La MOC en tant que paradigme de gouvernement du modèle social européen (MSE)

La méthode ouverte de coordination (MOC) par laquelle sont régularisées une grande partie des questions relatives à l'emploi, à la formation et

à l'exclusion sociale au niveau supranational, est emblématique des nouveaux modes de régulation sociale qui sont étendus dans le cadre de cette récente phase du modèle économique. Elle consiste en un nouveau mode de gouvernance centré sur trois axes, face à la formalisation substantielle de la norme, la suppression du caractère formel et de la substantialité des ressources normatives (régulation procédurale), face à la centralisation normative, la décentralisation délibérative (gouvernance inter-normative à plusieurs niveaux) et face à la régulation exogène, la mobilisation de ressources alternatives permettant de favoriser l'autorégulation.

En ce qui concerne le premier aspect, la MOC implique un accord entre les Etats membres, pas tant au sujet du contenu des préceptes sociaux mais plutôt au niveau de leurs rituels, des mécanismes et des modalités de négociation de ces préceptes, de telle façon que ceux-ci soient soumis à un processus de réinvention progressive. Les ressources normatives mobilisées par les institutions européennes favorisent une régulation par la procédure (diffusion de procédures routinières), consistant en l'établissement d'une série de « rituels »¹ destinés à diffuser des paradigmes épistémiques (Pochet, Natali, 2004), structurés à partir de concepts diffusés au niveau national, comme nous le verrons notamment avec l'exemple spécifique de l'activation. La diffusion de ces concepts contribue à encadrer les débats des Etats membres concernant les questions et les crises de l'emploi et de la cohésion sociale, et exerce ainsi une importante influence sur le plan sociocognitif². Ce pouvoir régulateur de l'Union européenne consistant en sa capacité à harmoniser les idées, les représentations et les objectifs politiques (Palier, 2001) explique la place importante occupée par le cadre interprétatif européen dans la reformulation de la question sociale au niveau national. L'étrange force régulatrice des institutions européennes trouve sa source dans son aptitude à intervenir dans une politique de production de sujets. Comme l'expliquent Walters et Haast (2005:13) « power works in terms of the ways we govern ourselves: it encourages us to adopt such subjectivities as the active job seeker, the empowered citizen, the discerning consumer, etc. » (« le pouvoir fonctionne en fonction de la façon dont nous nous maîtrisons : il nous encourage à adopter des subjectivités comme celles de la personne qui cherche activement un emploi, du citoyen capable de décider, du consommateur doté de discernement, etc. »).

1. Cette méthode est formée des étapes suivantes : Les institutions européennes proposent une série de lignes directrices constituées de mesures et d'objectifs généraux, souvent regroupées autour de concepts (« activation », « employabilité », « flexisécurité », etc.). Ces lignes directrices sont traduites en politiques nationales et régionales par les Etats membres (Programmes nationaux de réforme), une série d'indicateurs est identifiée (« comparaison avec des références ») afin de pouvoir comparer les évolutions des Etats membres et d'identifier les pratiques identifiées comme étant les meilleures, une procédure d'évaluation, de révision et de contrôle est définie par le groupe de pairs et les institutions européennes.

2. Pour consulter un débat concernant les changements syntaxiques et sémantiques intégrés au paradigme de l'activation, voir Serrano Pascual (2004).

Un deuxième trait qui caractérise la MOC est son caractère internormatif (gouvernance à plusieurs niveaux). La promotion de ce mode de gouvernance permet de répondre à la crise de légitimité démocratique à laquelle sont confrontées les institutions européennes. Elle remplace une perspective centralisée, basée sur le modèle formel de subordination par un mode de régulation qui vise l'implication d'un grand nombre d'acteurs dans les processus de prise de décision et adapte ainsi une gamme très large de perspectives politiques et d'intérêts sociaux. Avec ce modèle de gouvernance à plusieurs niveaux, les institutions européennes négocient leur légitimité non seulement au niveau politique (suite au profond déficit de démocratie dont sont accusées les institutions européennes) mais également au niveau technique (rendement statistique et efficacité sociale).

L'un des principaux objectifs de cette gouvernance internormative est la promotion d'un état de réflexion destiné à promouvoir les « dialogues entre politiques » et la création d'espaces de délibération commune et de négociation permanente entre divers groupes et acteurs sociaux. Il s'agit de stimuler la coopération et la participation à divers niveaux – géographique, social, administratif, etc. – sous le principe de « partenariat » (gouvernance à plusieurs niveaux). La mobilisation de divers acteurs vise à atteindre les objectifs convenus par le consensus et la négociation. L'objectif est de donner une impulsion aux politiques sociales jusqu'à atteindre un état de réflexion et favoriser de cette façon un certain apprentissage politique ¹.

Cet appel à une participation plurielle d'un grand nombre d'acteurs sociaux et politiques pour l'établissement des propositions et leur révision progressive permet de les adapter, de façon ouverte, à d'éventuels changements dans la situation économique et sociale ou aux résultats des évaluations préalables des politiques. Ce modèle de régulation pourrait ainsi être qualifié d'« invention » délibérative d'un ordre normatif en fonction de plusieurs registres qui expliquent le caractère conditionnel et procédural des propositions.

Ces processus d'internormativité délibérative favorisent une négociation assortie d'une réflexion sur les procédures et les méthodes, ainsi que sur le contenu des propositions. Les propositions peuvent être comprises comme des compromis politiques provisoires entre voix asymétriques, ce qui explique la créativité et la fertilité terminologique des institutions européennes, de même que le caractère hybride de leurs concepts (voir par exemple le cas de la flexisécurité).

1. Les principaux mécanismes favorisant l'apprentissage politique sont l'échange et le transfert d'expériences en matière de politiques relatives au marché du travail entre les divers Etats membres, l'identification de paradigmes communs d'intervention, la diffusion des « meilleures pratiques », l'évaluation des groupes de pairs et l'implication de différents acteurs et niveaux (régional, local, national, interlocuteurs sociaux, ONG, etc.). En raison de leur nature flexible et ouverte, les succès récents peuvent être régulièrement supervisés et les mesures pour l'emploi être redéfinies en fonction des résultats de ces évaluations, en faisant pression sur les Etats membres pour qu'ils améliorent l'efficacité des politiques en matière d'emploi (Goetschy, 2006).

Etant donné ce travail sémantique caractéristique et l'important pouvoir symbolique détenu par les institutions européennes, divers acteurs luttent afin d'obtenir un espace politique au sein du discours européen. L'arène européenne peut ainsi être considérée comme un espace pour les luttes politiques, qui ne seraient pas autre chose que des batailles cognitives pour le pouvoir afin d'imposer une vision du monde social et d'invoquer des cadres et des représentations sociales régissant la perception des problèmes nationaux. Il s'agirait ainsi d'un espace social dans lequel divers acteurs combattraient pour le pouvoir symbolique. Les conflits politiques émanent en partie de conflits sémantiques. L'espace supranational se transforme en enceinte pour la lutte des idées et l'affrontement politique de diverses voix.

Le troisième trait qui caractérise cette méthode de coordination est le fait de chercher à promouvoir l'autorégulation. Ce mode de gouvernance peut être compris comme inspiré par les nouvelles éthiques de gestion de l'entreprise (Alonso, Fernández, 2009). Ces éthiques sont des métaphores intégrées issues du monde économique, en particulier des nouveaux modes de gestion des organisations qui interviennent dans la régulation des attitudes. Il s'agit d'introduire dans les Etats membres une logique concurrentielle de rendement statistique (Salais, 2006) et de leur accorder des espaces d'autonomie dans le but d'améliorer l'efficacité.

Les concepts importés des récits dominants dans les nouveaux modes de gestion des organisations, comme les « meilleures pratiques, la comparaison avec des indicateurs, la révision des groupes de pairs, le partenariat, le contrat, l'auto-amélioration, la décentralisation, l'octroi d'espaces d'autonomie, la vigilance mutuelle ¹ » (Walters, Haahr, 2005:19), caractérisent ce type de stratégie. Ils ont pour objectif d'introduire une logique d'optimisation du rendement social au sein de l'UE. Cette colonisation par des métaphores issues du monde de l'entreprise est façonnée par leur mode particulier de gestion par les objectifs. Une série d'indicateurs quantifiant les objectifs sont établis dans le but de mesurer quantitativement les évolutions des divers Etats membres jusqu'à ce qu'ils soient atteints et un délai de réalisation est défini pour ces objectifs. Les pratiques de mise en exergue des « rendements sociaux » sont accentuées par le biais de graphiques et de tableaux comparatifs qui encouragent une stratégie d'autonomie (Walters, Haahr, 2005). Pour ce faire, les institutions européennes disposent d'un puissant appareil statistique, régulé par Eurostat, comme outil de gouvernement, qui leur permet de produire des catégories statistiques et favorisent la mesure statistique des progrès sociaux codifiés sous ces catégories à la forme comparée. Chaque pays membre est réduit

1. Un système de révision continue est établi par le groupe de pairs (autres Etats membres) et par la Commission (rapport commun), et l'échange des « bonnes pratiques ».

à un niveau d'homogénéité suffisant pour devenir catégorisable et codifiable sous forme d'indicateurs statistiques, ce qui contribue dans un même temps à forger un destin (modèle) commun (européen) (Jepsen, Serrano, 2005).

Les institutions européennes favorisent ainsi une logique compétitive entre les Etats membres, en les soumettant à un « processus compétitif d'autodépassement » permanent (Walters, Haahr, 2005:131) et en établissant une méthode d'évaluation continue des progrès et de comparaison systématique¹, diachronique – entre pays – et synchrone – dans le temps – afin de contrôler l'évolution des indicateurs microéconomiques des Etats membres. Il s'agit de favoriser la transformation des institutions européennes, dans un sens large, en « organisations apprenantes ».

Etant donné le mode particulier de gouvernance européenne, les principaux instruments potentiels de ce mode de régulation sont au nombre de trois : leur aptitude à persuader et à socialiser, la possibilité d'accorder des opportunités politiques et des ressources stratégiques aux divers membres de la société civile et des groupes de pression économique et, pour finir, la capacité à fournir des instruments méthodologiques pour stimuler le rendement de ces politiques (statistiques utiles, nouvelles institutions, etc.)². Bien que leurs potentialités soient importantes, leurs limitations le sont également, comme nous le constaterons avec l'exemple de la notion de flexisécurité. Nous souhaitons mettre en relief deux questions, en premier lieu celle du caractère polysémiquement ambigu d'une grande partie de ces notions et, en second lieu, leur nature paradoxale.

3. La notion de flexisécurité en tant que notion emblématique du MSE : ambiguïté sémantique et polyphonie normative

Le statut politique particulier des institutions européennes, le caractère internormatif qui caractérise leurs propositions et l'important pouvoir exercé par ces institutions expliquent la nature polysémique, ambiguë et paradoxale d'une grande partie des concepts fondant leurs propositions. Ces notions sont diffusées comme des signifiants flottants³, dont l'acception hégémonique dépendra de l'équilibre des forces parmi les acteurs sociaux

1. La stratégie européenne incite les Etats membres à comparer leurs propres résultats avec ceux d'autres pays, ce qui leur permet ainsi d'encourager les acteurs à redéfinir collectivement les objectifs et les politiques (Trubek, Mosher, 2001). L'objectif consiste à mettre en place un processus de diffusion des connaissances et des représentations sociales à un niveau européen. Cet exercice permet de comparer les résultats de chaque pays avec ceux de son groupe de pairs, et l'emploi d'indicateurs doit favoriser l'amélioration continue de ces politiques.

2. Pour lire une réflexion concernant la façon dont ces potentialités se traduisent dans la pratique dans le cas de la promotion de l'égalité des opportunités et d'une perspective intégrale du genre, voir Serrano Pascual (2008).

3. Par « signifiants flottants », nous souhaitons souligner, comme l'indique Levi Strauss, l'excès de sens de certains concepts ainsi que leur invocation fréquente dans les rituels, malgré le fait que l'on ne sache pas définir leur sens clairement. Ceci étant, nous souhaitons établir leur caractère vague et imprécis, dont le sens particulier résulte de la relation de force entre diverses voix.

d'un pays donné. Le caractère hybride de ces propositions explique la nature paradoxale qu'elles adoptent, comme nous le constaterons dans le cas du discours européen sur l'activation.

Cette double nature, polysémique et paradoxale, peut être étudiée pour sa qualité de révélateur du caractère polyphonique¹ des propositions européennes, puisqu'elles résultent de la pluralité de voix autonomes qu'elles activent par leurs concepts, de telle façon que des philosophies politiques et des accents différents puissent passer à travers leurs propositions. Cette interaction entre voix polyphoniques explique le caractère mixte d'une grande partie de leurs concepts : il ne s'agit pas simplement du mélange de voix plurielles, mais également de la coexistence de points de vue opposés. Par exemple, le mélange de la notion de flexibilité et de celle de sécurité dans le concept de flexisécurité, qui évoque deux cadres de régulation du travail opposés, ne fait que démontrer la survivance, dans une même notion, de l'alter ego de chacune de ces notions, de la thèse et de l'antithèse². De cette façon, ces termes hybrides réalisent un important travail sémantique. Là où il n'existait qu'une seule pensée, les institutions suscitent un dédoublement et un glissement de sens bakhtinien. En s'appropriant une notion, comme celle de sécurité, qui est extérieure et opposée au discours sur la flexibilité, et en l'intégrant à son propre discours, elle devient bivocale et prend ainsi une orientation sémantique différente de celle de la notion précédente de flexibilité.

De cette façon, les notions centrales du discours européen répondent à divers points de vue et sont le reflet du mode de régulation particulier auquel nous avons fait référence plus haut, qui est fondé sur la gouvernance à plusieurs niveaux. Etant donné la complexité des philosophies politiques à l'intérieur de l'UE et la diversité des intérêts qui prédominent parmi les acteurs participant à ce projet, les institutions européennes sont soumises à une importante demande de neutralité. Si la légitimité européenne est fondée sur la supposée création d'espaces de délibération qui font de l'espace européen un forum pour la lutte des idées (« voix ») entre divers acteurs sociaux dans le but de faire prévaloir leur vision hégémonique de la question sociale, les institutions européennes doivent apparaître comme des récepteurs neutres des idées résultant d'un dialogue et d'une délibération entre ces multiples acteurs et niveaux. Ainsi, la complexité et la diversité des centres de pouvoir à l'intérieur des institutions européennes ont entraîné l'intégration de divers groupes de pression et de réflexion à la bureaucratie européenne. Des termes comme ceux d'« expertocratie » et de « féminocratie », employés dans l'analyse de ces processus de régulation supranationale, dénotent la contribution de cette pluralité de groupes de

1. Dans le sens de Bakhtin (1979-1986).

2. Comme Bakhtin, lorsqu'il souligne comment les héros de Dostoïevski parlent avec leurs caricatures (Ivan Karamazov avec le diable).

professionnels dans la production de « discours » au sein de l'UE. Cette pluralité de pouvoirs au sein du projet européen explique l'importance que revêt la compréhension de la gouvernance supranationale comme « a problematising activity... political struggles are also conflicts over meaning » (« une activité de problématisation... les luttes politiques sont également des conflits de signification ») (Walters, Haahr, 2005:6).

Cette situation de participation asymétrique de voix plurielles peut expliquer la nature particulière d'une grande partie des concepts. L'ambivalence et le paradoxe du discours européen résultent donc de cette lutte entre voix idéologiques qui sont, comme les personnages de Dostoïevski (Bakhtin, 1979-1986), inachevées. La conclusion dépend des relations de force dans un pays donné. De cette façon, dans le cadre des concepts [du discours européen] sont intégrées des notions paradoxales (flexisécurité, activation, employabilité) qui, en activant des cadres appelant à l'émancipation individuelle, établissent cependant des politiques pouvant devenir profondément régressives. Pour cette raison, la coexistence polyphonique de diverses voix ne reflète pas nécessairement le caractère dialogique de leurs propositions mais peut se transformer en versions monologiques de voix asymétriques.

Dans ce sens, l'ambiguïté et l'imprécision terminologique de ces concepts facilitent leur réappropriation par une partie de ces voix, avec une plus grande capacité à imposer leur pouvoir symbolique. De cette façon, bien que, comme le souligne Keune (2007), la notion de flexisécurité ne fournisse pas un modèle particulier d'intervention sur le marché du travail mais plutôt une perspective d'analyse et un cadre conceptuel permettant de débattre du problème, cette perspective d'analyse n'est pas exempte de problèmes. Dans le discours européen, la notion hégémonique de « sécurité » en vient à être comprise par la métaphore de l'activation. Nous allons nous concentrer sur cette façon de désigner la « sécurité » au sein de la notion de flexisécurité, comme elle est en train d'être développée par les institutions européennes, et sur le sens ambivalent de l'activation.

4. Quand le « paradoxe » devient « doxa » : les paradoxes de l'activation

Bien qu'il semble exister un certain consensus analytique et politique concernant le sens de la notion de flexibilité, l'acceptation de celle de sécurité semble beaucoup moins évidente. L'un des sens hégémoniques à partir duquel se construit la notion de sécurité dans le discours des institutions européennes est défini sous la métaphore de l'activation.

La métaphore de l'activation appelle un type d'intervention sociale des pouvoirs publics orienté vers la mobilisation et l'amélioration de

l'adaptabilité de la main-d'œuvre en général et des chômeurs en particulier. Le paradigme de l'intervention fondé sur l'activation est fondamentalement décrit par le biais de trois caractéristiques : sa perspective individualisatrice, l'accent mis sur l'emploi et l'importance du principe de la contractualisation (Serrano, Magnusson, 2007). Ce paradigme de l'intervention établit un processus d'individualisation croissante dans le traitement du problème de l'exclusion sur le marché du travail, dans un double sens. D'un côté, (la volonté, la formation et le comportement du) le sujet individuel devient l'axe central des interventions (et donc partie du problème) (politique de l'offre) et, de l'autre, la tendance, propre à ce type de paradigme, à réclamer la participation de l'individu dans son processus d'intégration s'étend. Ces deux aspects se retrouvent néanmoins dans l'accent qui est de plus en plus mis sur le fait de réclamer que les « clients » agissent comme des citoyens responsables.

Ce paradigme établit ainsi un changement dans les représentations épistémiques de la question sociale : il induit une transformation dans l'attribution de responsabilités face à la question sociale et rétablit le cadre des questions susceptibles d'être analysées. Face à un Etat garantissant les droits sociaux (« entitlement state », « Etat donnant des droits »), est réclamé un Etat visant la normalisation de la conduite et la régulation de la volonté des individus (« enabling state », « Etat habilitant »), dont la fonction consisterait fondamentalement à garantir les responsabilités, les éthiques et les opportunités. La référence à la solidarité (responsabilité collective) comme légitimatrice de l'action publique est déplacée par l'importance croissante accordée à la responsabilité de l'individu. Cet appel progressif à la responsabilité individuelle donne une certaine légitimité au caractère coactif acquis par ces programmes d'activation dans de nombreuses occasions. Leur base justificative s'appuie sur le principe moral (et donc universel) découlant des devoirs que chaque individu (citoyen) contracte envers l'Etat et la collectivité.

Les relations sociales sont perçues à partir d'une représentation psychologue transformant l'activation en projet individualisateur visant l'autonomisation des sujets (Franssen, 2003). Ce discours concernant la dépendance et la responsabilisation, le langage et le cadre des « droits », axé sur la fourniture de la sécurité et de la protection sociale en tant que responsabilité collective, est progressivement remplacé par un discours appelant à l'éthique de la responsabilité (Dean, 2003). L'individu, transformé en monade, est l'unique responsable des décisions erronées qu'il peut prendre (Bauman, 2003).

Ce type de pratiques comprend un double composant complémentaire, constitué de pressions exogènes et de pressions endogènes. D'un côté, il s'agit d'influencer le comportement des sujets par le biais de sanctions (en

limitant par exemple l'accès à la protection sociale) mais, d'un autre, on développe des pratiques biopolitiques visant la production de sujets « normalisés », comme le sont la mise au pas ou la normalisation, la vigilance et l'intervention thérapeutique (Darmond *et al.*, 2004 ; Serrano, 2008).

Le sujet de l'intervention est considéré comme étant susceptible de disposer d'une série de déficits, de formation dans certains cas, de volonté ou de personnalité dans d'autres. Ainsi se développe dans un grand nombre de pays un modèle d'intervention paternaliste dont la principale caractéristique serait la médicalisation thérapeutique (Schram, 2000), destinée à combattre la dépendance. La dépendance se transforme en pathologie.

Les problèmes économiques et politiques deviennent des questions de motivation et de volonté personnelle, ce qui favorise la dépolitisation de la gestion du conflit social (Crespo, Serrano, 2007). On oublie l'émergence du caractère sociopolitique de l'exclusion sociale en annulant le rapport de causalité pouvant s'établir avec les relations de pouvoir et d'oppression ¹.

La métaphore de l'activation met en œuvre un cadre sémantique dans lequel la sécurité devient une « autoassurance » et l'autorégulation, une condition de représentation. De cette façon, cette notion, comme d'autres qui orientent le discours polyphonique des institutions européennes, comporte un aspect paradoxal conséquent. Cet aspect paradoxal résulte de sa localisation sémantique dans un espace d'intertextualité. En conséquence de ce processus d'intertextualité, les discours émanant de diverses tendances idéologiques et traditions philosophiques et politiques sont rendus cohérents dans un processus de négociation et de sens. En effet, le discours de l'activation s'adapte parfaitement au registre social-démocrate comme à celui d'obédience néolibérale. Ce discours maintient une position hybride entre, d'un côté, l'appel à des registres activant des cadres d'habilitation des individus face aux institutions, tandis qu'en même temps, il défend des modèles d'intervention qui n'octroient pas de plus grand pouvoir d'action que l'adaptation aux lois du marché, c'est-à-dire à une situation qui est imposée de façon externe, coactive par nature. Le fait d'activer favoriserait donc l'adaptabilité personnelle, la disponibilité et la volonté adéquate du sujet ².

La notion d'activation évoque explicitement un concept ontologique par lequel le sujet serait moralement autonome et autodéterminé, indépendant et responsable, gouverné par sa libre volonté, c'est-à-dire un sujet autogouverné ³. D'un autre côté, ce discours implique une absence de

1. Pour une analyse intéressante concernant l'émergence de catégories sociales ayant polarisé le débat sur l'exclusion « involontaire » du travail et, avec celles-ci, le caractère social et politique qu'acquiert le problème, consulter les réflexions de Salais *et al.* (1986) et de Topalov (1994).

2. Pour un débat plus détaillé sur les paradoxes de l'activation, lire Crespo Suárez et Serrano Pascual (2007).

3. Le sujet requis pour ce discours est une personne analytique capable d'évaluer la meilleure alternative dans un contexte créatif et interdépendant, avec un fort niveau de contrôle du projet personnel et agissant en fonction de ses propres convictions et principes, de ses propres éthiques.

confiance implicite dans les véritables motifs qui guident le sujet et le rendent vulnérable aux pièges de la protection. De cette façon, cette notion de sujet comme étant moralement autonome est remise en question. Cette conception exige ainsi des sujets « activés » : des individus économiquement motivés par des sanctions positives ou négatives. Il s'agit ainsi d'une adaptation « passive » impliquant davantage de réactivité et considérant les sujets comme motivés par des facteurs externes. Ce discours de l'autonomie, de la mobilité et de la qualité du travail contraste donc avec les instruments coactifs établis afin d'augmenter le taux d'activité et d'inciter les sujets à travailler. Ainsi, l'activation est également considérée comme la supervision de la conduite et comme un instrument de discipline sociale.

Ce discours active à son tour des cadres politiques paradoxaux. D'un côté, la métaphore de l'activation évoque l'émancipation citoyenne comme principal objectif. Ce discours est donc riche en métaphores liées à la lutte et au combat (lutte contre le chômage, combat contre la pauvreté, bataille contre l'exclusion, etc.), afin de renforcer le dogme de dynamisme sur lequel est fondé le discours de l'activation. Néanmoins, d'un autre côté, des stratégies orientées vers le changement psychologique de l'individu, le changement des motivations, des attitudes et de la conduite sont développées. Les politiques deviennent ainsi des procédures thérapeutiques axées sur la motivation et le changement psychologique. Dans ce sens, ce discours sur l'activation est caractérisé par le fait de rendre le changement et les conditions économiques naturels, en employant un grand nombre de passivations, d'abstractions, etc. (Serrano, Crespo, 2007). L'évolution vers une société fondée sur la connaissance est présentée comme une réalité devant laquelle il ne reste d'autre choix que d'accepter. L'unique réponse politique consisterait à tenter d'obtenir le plus de bénéfices possibles de cette situation. La recherche de l'autosuffisance, de l'intervention et de l'autonomie contraste avec l'appel au pragmatisme, à la nécessité de s'adapter, à la passivité.

Les implications sociopolitiques de ce discours sont également contradictoires. D'un côté, on défend l'activation économique mais on encourage en même temps la passivité politique. Le marché est mis en place comme une loi et favorise la disparition des conditions politiques qui ont permis d'exercer l'autonomie, comme le sont les espaces démercantilisés, tout en pouvant faciliter l'insécurité et la vulnérabilité sur le marché. Comme l'indique Dean (2003), l'aspect sous-jacent est une conception de l'individu comme sujet indépendant et autonome, plus que comme être social soumis à des relations d'interdépendance rendant ce sujet vulnérable face à l'exploitation. On utilise le concept d'interdépendance pour disqualifier des formes antérieures d'intervention (dépendance de l'Etat). Néanmoins, cette utilisation du concept représente uniquement une façon de comprendre la

dépendance. En effet, les politiques dénommées à tort comme étant « passives » ont été produites politiquement comme des espaces de démercantilisation et d'émancipation des conditions d'hétéronomie et de vulnérabilité qui caractérisent les relations du travail régies par les lois du marché¹. Ainsi, les politiques dites « actives » permettent de combattre la dépendance économique (des institutions, de la famille) mais encouragent également la dépendance politique (du marché). De cette façon, ce discours concernant l'activation semble être axé sur la promotion du dynamisme économique, tout en pouvant entraîner la résignation et la passivité politique. En d'autres termes, les sujets disposent d'un fort degré d'autonomie afin de s'adapter aux règles changeantes du jeu, mais cette autonomie ne leur permettra pas de remettre en question ces mêmes règles.

5. Conclusions

Les propositions diffusées par les institutions européennes contribuent à adapter les interprétations hégémoniques aux problèmes sociaux les plus urgents et aux personnes qui sont responsables de leur résolution. De cette façon, ces propositions posent des questions qui transcendent la simple intervention sur le marché du travail afin de favoriser l'insertion du chômeur, impliquent une politique de production de sujets et d'identités davantage adaptées aux nouvelles règles du jeu du modèle productif et établissent donc une nouvelle conception de la citoyenneté.

La position particulière des institutions européennes, aboutissant à une régulation dans la diversité, explique le caractère ambigu, polysémique et paradoxal de nombre de leurs concepts. Cette ambiguïté est le reflet de la pluralité de registres idéologiques qu'ils représentent dans leurs divers contextes d'utilisation, ainsi que le rôle stratégique que joue une grande partie de ces notions pour divers groupes sociaux. L'espace européen se transforme ainsi en forum politiquement asymétrique, au sein duquel diverses voix s'efforcent de rendre leur représentation de la question sociale hégémonique. Ce conflit des idées survenant au sein des institutions européennes n'empêche toutefois pas (mais contribue plutôt à reproduire) l'hégémonie d'une interprétation économique de la question sociale, qui fait du bon fonctionnement du marché la condition préalable et exclusive à la cohésion sociale. De cette façon, la polysémie et la polyphonie se transforment en paradoxe.

Cette nature polysémique et paradoxale résulte également de la nature contradictoire des demandes qui caractérisent le processus productif actuel : l'implication, l'autonomie et la mobilisation des travailleurs sont

1. Dans ce cadre interprétatif, les politiques « passives » pourraient bien être considérées comme des politiques actives et les politiques qualifiées d'« actives » comme des politiques passives.

considérées comme indispensables à l'efficacité productive, mais jamais le travailleur ne s'est vu proposer aussi peu en termes de stabilité et de sécurité dans le travail. Un travail de production d'une adhésion morale aux engagements de l'organisation suppose de favoriser des motivations, de créer des objectifs communs, dans un contexte d'absence d'engagement paradoxal de la part de l'entreprise. La notion de flexisécurité est emblématique de ce mode de régulation politique qui libère pour mieux assujettir. Il s'agit de donner du pouvoir afin de promouvoir l'autogouvernement. La dépendance (par rapport à la solidarité) semble observée comme une pathologie morale. Cette dépendance n'est néanmoins que le reflet de l'interdépendance immanente à tout projet collectif, et ce qui est qualifié d'« indépendance et d'autonomie » dans le cadre de la flexisécurité est précisément le reflet de la dépendance au marché. Le modèle d'individualisation inhérent à ce type de notion rend l'autonomie individuelle impossible, car il efface le caractère interdépendant de toute collectivité et implique donc de rendre invisible le renforcement nécessaire des liens d'interdépendance comme critère d'habilitation.

Ces concepts, diffusés par les institutions européennes, mettent en place une reformulation normative concernant les problèmes sociaux les plus urgents et les personnes responsables de leur résolution. L'inactivité apparaît comme étant l'axe structurant les explications relatives à la majeure partie des problèmes sociaux (inégalité, exclusion sociale, chômage, etc.). Le problème social du chômage devient une question individuelle de manque de compétences envers la gestion et le « gouvernement de soi-même ». Ce diagnostic du problème va à son tour définir les stratégies destinées à le combattre. La responsabilisation individuelle s'accroît et l'Etat social intervient dans le gouvernement des volontés. Il s'agirait de fournir aux individus les outils nécessaires (motivation, volonté, etc.) au respect de l'obligation éthique à laquelle est contraint tout sujet moral : celle de se prendre en charge. La fonction de l'Etat social consisterait à aider les sujets à s'adapter aux nouvelles règles du jeu de l'actuel stade économique qui sont définies par la flexibilité. L'unique institution qui n'est pas soumise à cet exercice déconstructeur est le marché, qui semble incontesté et incontestable, de telle façon que face à la naturalisation des lois du marché ¹, il semble injustifié et peu « raisonnable » de les réguler sur le plan

1. « The things most important for the well-being and life-prospects of its citizens are largely beyond the government's control: they are in the hands of the so called "market forces" –that enigmatic entity reminiscent of primeval elements, natural disasters or blind fate, rather than of well considered, purposeful and rational human decisions– » ; « Les choses les plus importantes pour le bien-être et les perspectives de ses citoyens vont largement au-delà de l'emprise du gouvernement : elles sont dans les mains des dénommées « forces du marché » – cette entité énigmatique synonyme d'éléments vierges, de catastrophe naturelle ou de destin aveugle, au lieu de décisions humaines rationnelles, constructives et bien considérées », Bauman (1998:5).

politique. Ce pouvoir sans autorité ¹ (dans les termes de Sennett, 2000:120) ou de gouvernabilité sans gouvernement ² (Rosenau, Czempiel, 1992), sur lequel est fondée la régulation politique européenne de la question sociale, contribue à la déresponsabilisation sociale de la part des pouvoirs publics et à la dépolitisation du travail. Cette croisade entreprise et renforcée par les institutions européennes contre la dépendance institutionnelle, intégrée à la notion d'activation, de flexisécurité, etc. ne fait qu'orienter le cadre de l'analysable vers la question du gouvernement des volontés. Elle fait de la subjectivité l'espace de régulation politique et, en parallèle, contribue à la dépolitisation et à la suppression de l'aspect problématique des conditions de flexibilité et des règles du jeu du marché, en renforçant la fragilisation des travailleurs. De cette façon, le gouvernement européen peut contribuer à la dépolitisation du travail qui est parallèle à la repolitisation de la subjectivité.

1. Par cette expression, Sennett souligne les processus de diffusion des responsabilités qui caractérisent les nouveaux modes de gestion de l'organisation et orientent la régulation, en définitive, de la dimension individuelle (le gouvernement de soi-même).

2. En adoptant la fameuse expression de Rosenau et Czempiel (1992), bien que dans ce cas, on prétende établir un autre sens. Il s'agit de détacher le projet supranational de dépolitisation selon lequel sont formulées les réponses face aux nouveaux défis économiques.

Références bibliographiques

- Alonso L.E., Fernández C. (2009), « Usos del trabajo y formas de la gobernabilidad: la precariedad como herramienta disciplinaria », in Crespo E., Prieto C., Serrano A., *Trabajo, subjetividad y ciudadanía. Paradojas del trabajo en una sociedad en transformación*, Madrid, Université Complutense (sous presse).
- Bakhtin M. (1986), *Problemas de la poética de Dostoievski*, México, Fonds de culture économique.
- Bauman Z. (1998), « Europe of Strangers », *Working Paper Series. Transnational Communities Programme*, WPTC-98-04.
- Bauman Z. (1999), *Modernidad líquida*, Buenos Aires, Fonds de culture économique.
- Bauman Z. (2003), *En busca de la política*, Buenos Aires, Fonds de culture économique.
- Bourdieu P. (1985-2001), *¿Qué significa hablar ?*, Economie des échanges, Akal.
- Crespo E., Serrano A. (2007), « The Paradoxes of the Active Subject in the Discourse of the EU Institutions », in van Berkel R., Valkenburg B., *Making it personal. Individualising Activation Services in the EU*, Bristol, Policy Press.
- Darmon I., Demazière D., Frade C., Haas I. (2004), « Formés et formateurs face à la "double" contrainte des programmes de formation à l'employabilité des chômeurs de longue durée », *Formation emploi*, n° 85, p. 57-75.
- Dean H. (2004), *The Ethics of Welfare. Human Rights, Dependency and Responsibility*, Bristol, Policy Press.
- Durkheim E. (1987), *La división del trabajo social*, Madrid, Akal.
- Ehrenberg A. (1995), *L'individu incertain*, Paris, Hachette.
- Franssen A. (2003), « Le sujet au cœur de la nouvelle question sociale », *La revue nouvelle*, décembre, n° 12, tome 17, p. 10-50.
- Goetschy J (2006), « Taking Stock of Social Europe: Is There Such a Thing as a Community Social Model? », in Jepsen M., Serrano Pascual M. et A. (éd.), *Unwrapping the European Social Model*, Bristol, Policy Press.
- Jepsen M., Serrano Pascual A. (2005), « The European Social Model: an Exercise in Deconstruction », *Journal of European Social Policy* 15 (3), p. 231-245.
- Keune M. (2008), « Between Innovation and Ambiguity. The Role of Flexicurity in Labour Market Analysis y Policy Making », *WP 2008:4*, Bruxelles, ETUI.
- Martín Baró A. (1983), *Acción e ideología: psicología social desde Centroamérica*, San Salvador, UCA editores.
- Muller M. (1993), *Control o colocación. Historia del servicio público de empleo francés*, Madrid, Ministerio de Trabajo y Seguridad Social.
- Palier B. (2001), « Europeanising Welfare States: From the Failure of Legislative and Institutional Harmonisation of the Systems to the Cognitive and Normative Harmonisation of the Reforms », Article présenté lors de la conférence « Idées, discours et intégration européenne », Centre d'études européennes, Harvard University, 11 et 12 mai 2001.
- Pochet Ph., Natali D. (2005), « Hard and Soft Modes of Governance: The Participation of Organised Interest to the European Network on Pensions »,

Troisième contribution au projet de recherche « The Open Method of Coordination in the Field of Pensions and European Integration », réalisée par l'Observatoire social européen et financée par la Sécurité sociale du service public fédéral belge.

- Rosenau J. N., Czempie E. (1992), *Governance without Government: Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Salais R. (2006), « Reforming the European Social Model and the Politics of Indicator: from the Unemployment Rate to the Employment Rate in the European Employment Strategy », Jepsen M., Serrano Pascual A. (éd.), *Unwrapping the European Social Model*. Bristol, Policy Press, p. 189-213.
- Salais R., Baverez N., Reynaud B. (1986), *L'invention du chômage. Histoire et transformation d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Schram S. (2000), « The Medicalisation of Welfare », *Social Text* 62, vol. 18, n° 1, p. 81-107.
- Sennett R. (2000), *La corrosión del carácter. Las consecuencias personales del trabajo en el nuevo capitalismo*, Barcelone, Anagrama.
- Serrano Pascual A. (éd.) (2004), *Are Activation Policies Converging in Europe? The EES for Young People*, Bruxelles, ETUI.
- Serrano Pascual A. (2008), « Is the Open Method of Coordination a Provider of Political Tools to Promote Gender Mainstreaming? », in Beveridge V., Velluti S., *Gender and the Open Method of Coordination*, Hampshire, Ashgate (sous presse).
- Serrano Pascual A., Magnusson L. (éd.) (2007), *Reshaping Welfare States and Activation Regimes in Europe*, Bruxelles, Peter Lang.
- Topalov C. (1994), *La naissance du chômeur 1880-1910*, Paris, Albin Michel.
- Trubek D., Mosher J. (2003), « New Governance, EU Employment Policy and the European Social Model », in Zeitlin J., Trubek D. (éd.), *Governing Work and Welfare in the New Economy: European and American Experiments*, Oxford, Oxford University Press.
- Walters W., Haahr J.H. (2005), *Governing Europe. Discourse, Governmentality and European Integration*, New York, Routledge Advances in European Politics.